Prévenir le harcèlement à l'adolescence

Une enquête, réalisée en 2009 par Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, auprès de 3 400 collégiens français révèle que 8,4% de l'ensemble des collégiens déclarent être victime de harcèlement. 6,1% déclarent avoir été auteurs de harcèlement.

Se préoccuper de la question du harcèlement à l'adolescence est pour les maisons des adolescents une priorité.

L'adolescence est une période qui n'est pas toujours facile à assumer : entre puberté, mutations physique et psychologique, appropriation de son nouveau corps, relations avec les autres, le jeune peut se trouver en situation de fragilité et de vulnérabilité. Il peut être enclin à subir ou à faire subir ce genre de violence.

Il nous revient, en tant que professionnels, de nous en préoccuper et d'observer une certaine vigilance. Il est indispensable de déceler le plus tôt possible les situations de harcèlement et si possible les éviter.

En amont, la promotion de la santé et l'éducation pour la santé sont des leviers pour améliorer la connaissance de soi, l'estime de soi et l'interaction entre soi et les autres. Ces préceptes, mis en application par le biais des compétences psychosociales, sont vecteurs d'un climat social plus favorable dans un groupe et d'un « vivre ensemble » plus apaisé dans les contextes de vie des jeunes (Education Nationale, accueil de loisirs, etc.)

Nous proposons une formation sur 12 sites répartis dans le Calvados, l'Orne et La Manche, qui vise à sensibiliser les professionnels au harcèlement entre adolescents ainsi qu'à ses conséquences notamment sur la santé.

Cette formation délivre des éléments de compréhension et de repérage de la dynamique du harcèlement entre pairs. Elle prévoit également d'aborder le développement des compétences psychosociales comme un levier permettant d'améliorer les relations entre jeunes et/ou entre jeunes et adultes pour prévenir les situations de harcèlement.

Compétences visées

A l'issue de la formation, chaque stagiaire sera en capacité de :

- Mieux comprendre le processus du harcèlement entre pairs permettant une meilleure identification des situations
- Pouvoir initier et animer des projets visant le renforcement des compétences psychosociales

Pour l'Orne et La Manche, se renseigner auprès de la MDA de votre département

Objectifs

- Soutenir les professionnels dans le repérage du mal être adolescent en lien avec des situations de harcèlement sur les territoires bas-normands
- Sensibiliser et informer les adultes en référence d'adolescents sur la thématique du bien-être et de la santé mentale
- Proposer aux professionnels le développement des compétences psychosociales comme une ressource pour intervenir auprès des jeunes sur le thème du « mieux vivre avec soi et avec les autres »

Moyens d'encadrement

Elodie FRAGO, juriste ACSEA et MDA14
Mireille VIGOT-KELLER, psychologue clinicienne MDA14
Aurélie LETOURNEUR, formatrice en prévention ANPAA14

Contenu

Journée 1 :

- Cadre juridique
- Développement de l'adolescent
- Dynamique du harcèlement et conséquences psychologiques pour les harcelés, harceleurs et spectateurs
- Echanges sur les modes de résolution à partir de supports pédagogiques (vidéos, jeux…)

Journée 2 :

- Compétences psychosociales (CPS) : santé et harcèlement
- Animer des séances collectives sur les CPS : techniques d'animation et outils d'intervention (travaux de groupe)
- Les compétences de l'animateur "compétences psychosociales" (travaux de groupe)
- Les critères de qualité d'une action visant le développement des compétences psychosociales
- Présentation des ressources pédagogiques

Publics visés

Professionnels de l'éducation, du social, de l'éducatif, du médico-social, de la santé, de la justice, bénévoles, en contact avec le

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Etude de cas
- Travaux de groupe
- Echanges avec les participants

Durée : 12 heures (2 journées de 6h)

Lieu et Dates :
Lisieux : 11 et 12 décembre 2017
Caen : 29 et 30 janvier 2018
Condé sur Noireau : 19 et 20 février 2018
Bayeux : 26 et 27 mars 2018

Tarif : Gratuit
(Coût pédagogique pris en charge par l'ARS)

Contact :
Sabrina DELAUNAY, Chargée de projet
02 31 15 25 24
sabrina.delaunay@maisondesados14.fr
INSCRIPTION p. 4